

Zeitschrift: Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

Herausgeber: Alliance nationale de sociétés féminines suisses

Band: 12 (1924)

Heft: 178

Artikel: Notes et documents : le suffrage municipal dans les pays scandinaves

Autor: [s.n.]

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-258119>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

trer son mariage à l'état-civil? Edicterait-on, comme dans certains des Etats de l'Union nord-américaine, des pénalités pour toute relation sexuelle hors mariage? Mais alors il faudrait une armée de gendarmes et d'espions à faire pâlir d'envie la Russie des tsars rouges ou blancs!

* * *

Que faut-il donc faire dans les pays qui ne possèdent pas encore, ou qui ne veulent pas de législation coercitive?

Suffira-t-il de vulgariser certaines connaissances d'hygiène sexuelle, et de multiplier les facilités de traitement?

On peut attendre beaucoup des méthodes éducatives et persuasives. Il serait téméraire d'en attendre tout. Il ne faut jamais oublier, en effet, la complexité du problème, et qu'il ne suffit pas d'être averti d'un danger pour ne point s'y exposer. Certaines statistiques ont révélé, par exemple, que les étudiants en médecine sont plus fréquemment victimes des maladies vénériennes que leurs condisciples des autres facultés. Cependant, on aura fait un grand pas lorsqu'on aura persuadé le public que ces affections ne sont pas d'inoffensifs bobos.

Ce pas, on est en train de le faire un peu partout.

Un grand nombre d'Etats profitent du passage des jeunes gens sous les drapeaux pour leur faire faire des conférences et leur distribuer des tracts sur les maladies vénériennes. Certains pays: Suède, Italie, Yougoslavie, ont introduit un enseignement d'hygiène sexuelle dans les écoles. Ailleurs, des sociétés d'hygiène et de moralité ont obtenu l'autorisation de donner des conférences aux élèves. On connaît les campagnes faites dans le public par ces mêmes sociétés.

On a beaucoup discuté sur l'opportunité qu'il y aurait à vulgariser une méthode de désinfection préventive connue sous le nom de *prophylaxie individuelle*. Voici en quoi elle consiste: sitôt après le contact suspect, l'homme est désinfecté, soit dans une station spéciale (c'est le plus sûr), soit au moyen des ingrédients qui lui ont été remis. Si la désinfection est assez précoce, elle est efficace. Les meilleurs résultats ont été obtenus dans certaines armées où des sanctions pénales attendent tout homme qui contracte une maladie vénérienne et ne peut prouver qu'il a passé à la cabine de désinfection.

La prophylaxie individuelle serait très difficilement réalisable chez la femme, à laquelle nous ne sachons pas qu'on l'ait jamais appliquée.

Certains bons esprits sont opposés en principe à la vulgarisation de cette méthode: le sentiment de sécurité donné à l'individu par la désinfection ne le poussera-t-il pas à un plus grand dérèglement?

Ce raisonnement nous paraît un peu spécieux. Ce n'est pas, en effet, la crainte des maladies vénériennes qui retient les hommes et les femmes de se livrer à la débauche; chacun espère avoir la chance d'échapper à la contagion, moyennant peut-être quelque « truc » infallible, donné par un camarade aussi complaisant qu'ignare. Non, ce qui est choquant et contradictoire, c'est bien plutôt que l'on enseigne concurremment et l'obligation morale de la chasteté, et les moyens d'être méthodiquement et prudemment débauché... Au fond, ce que nous craignons dans cette méthode, ce n'est ni le procédé lui-même, ni la répercussion que son efficacité peut avoir, mais c'est la manière dont elle peut être présentée au public, surtout à la jeunesse, et l'espèce d'acquiescement officiel donné ainsi à l'indiscipline des mœurs par le maître ou l'officier, c'est-à-dire par l'homme auquel on doit confiance et respect.¹

D'ailleurs, une Commission anglaise, après une étude approfondie de cette méthode, conclut que « les résultats effectifs... sont moins favorables qu'on ne l'a dit. »²

Mais il ne suffit pas d'éclairer le public. Il faut encore lui fournir les moyens de se soigner discrètement et à peu de frais. En Suède, par exemple, toute personne atteinte d'une maladie vénérienne a le droit d'être traitée gratuitement et incognito dans n'importe quel hôpital ou dispensaire du royaume. Ailleurs, au contraire, il est souvent plus difficile de

faire admettre gratuitement un malade dans la division des vénériens que dans n'importe quel service hospitalier, et les polices d'assurance contre la maladie renferment très souvent une clause excluant du contrat les affections vénériennes.

Cependant, on voit un peu partout augmenter le nombre des consultations et dispensaires antivénériens organisés, soit par les pouvoirs publics, soit par des sociétés. Mais il s'en faut de beaucoup que ces utiles institutions répondent, par exemple, aux besoins d'un pays comme le nôtre.

Toutes les mesures que nous venons de passer en revue ont leur utilité. Aucune n'est une panacée. Mais elles ont le grand avantage de placer l'homme et la femme sur un pied d'égalité dans un domaine où les responsabilités sont partagées.

Dr Renée WARNERY.

Notes et documents

Le suffrage municipal dans les pays scandinaves

N. D. L. R. — Nous empruntons au volume dont nous avons déjà entretenu nos lecteurs: *Le Suffrage des Femmes en pratique* (édité par l'Alliance internationale pour le Suffrage des Femmes: 2^{me} édition 1923) les renseignements suivants. Il nous a paru intéressant, en effet, de mettre sous les yeux des propagandistes de l'idée du suffrage, comme sous ceux des tièdes qui hésitent encore à se rallier à notre mouvement, ou encore sous ceux des indifférents qui déclarent que « quand les femmes voteront, ça ne changera rien du tout », quelques faits précis et tangibles, se rapportant à la forme de suffrage par laquelle ont débuté dans la vie publique les femmes scandinaves — comme d'ailleurs les Anglaises, les Ecossaises, les Belges, et, nous l'espérons, les Italiennes et peut-être les Françaises.

SUÈDE

Aux élections de 1920, 85 femmes furent élues conseillères municipales; sur ce nombre, 34 appartenaient au parti conservateur, 25 au parti libéral, 24 au parti socialiste-démocrate, et 2 au parti socialiste-indépendant.

Au total, c'est-à-dire en additionnant ces chiffres avec ceux des femmes élues en 1919 et restant en fonction, il y a actuellement 226 femmes conseillères dans les villes, soit 7 % de l'effectif total des conseillers municipaux. Sur ce nombre, 89 appartiennent au parti conservateur, 75 au parti libéral, 64 au parti socialiste-indépendant, 1 n'est enregistrée dans aucun parti.

Au cours de la même année 1921, 11.368 conseillers et 257 conseillères ont été élus aux conseils municipaux ruraux.

Activité des conseillères municipales. L'effort des femmes conseillères urbaines a porté principalement sur: le relèvement des appointements des femmes fonctionnaires dans les services communaux ou municipaux; l'admission des femmes à toutes les fonctions municipales ou communales; les subventions à accorder aux orphelinats, aux crèches, aux internats professionnels; l'instruction professionnelle, en particulier pour les jeunes filles; les questions de ravitaillement; les jardins ouvriers; et, d'une manière générale, sur les moyens de développer chez chacun l'amour de la ville natale, de ses beautés et de ses antiquités. En ce qui concerne les mesures à prendre par les communes en regard du problème de l'habitation, les opinions des femmes conseillères municipales ont été partagées.

Opinions de quelques femmes conseillères sur la participation féminine aux conseils municipaux urbains.

D'après Mme Gertrude Törnell, conseillère municipale de Stockholm (parti conservateur), l'on peut attribuer à la participation féminine dans les conseils urbains les principaux résultats suivants: *Extension des heures de marché; contrôle de la fréquentation des cinémas par les enfants; égalité de traitement pour les femmes professeurs, qu'il s'agisse de l'enseignement professionnel ou d'enseignement général; relèvement du traitement pour certaines femmes employées par la municipalité de Stockholm; subventions communales aux écoles supérieures de jeunes filles de Stockholm et aux bibliothèques pour enfants, etc.*

Mme Emilia Broome, conseillère à Stockholm (parti libéral), s'exprime ainsi:

¹ Rapport établi sur la documentation envoyée aux Commissions d'Hygiène et d'Unité de la Morale en réponse au questionnaire sur la lutte contre les maladies vénériennes..., etc., par Mme le Dr Montreuil-Straus.

² Bulletin de la Société suisse pour la lutte contre les maladies vénériennes, 1923, no 2, p. 4.

« A mon avis, la compétence particulière des conseillères municipales, leur expérience et leur intérêt se sont surtout manifestés en ce qui concerne toutes les questions relatives à : *la protection de l'enfance et l'éducation des jeunes* — particulièrement celle des jeunes filles en vue de leurs devoirs domestiques; *le traitement des femmes fonctionnaires*, employées dans les municipalités ou dans les communes, et leurs conditions de travail; et *le ravitaillement* des villes.

« Pour tout ce qui touche à l'assistance publique, à l'hygiène, aux soins des malades, à la cherté de la vie, la participation des femmes a été particulièrement bienvenue.

« Les femmes conseillères, de même que leurs collègues masculins, sont naturellement très différentes les unes des autres, suivant leur personnalité propre, soit au point de vue de la compétence, soit à celui de l'intelligence générale, ou de l'intérêt apporté à telle ou telle question particulière. L'une d'elles, par exemple, s'est spécialisée dans les questions concernant la beauté de Stockholm, une autre dans les questions de salaires, une autre encore dans les questions sociales, etc. La question du logement et celle de la température sont au programme de la plupart d'entre elles, mais toutes ne s'y intéressent pas également. Les femmes conseillères n'ont apporté qu'une très faible contribution — si elles en ont apporté une — à l'étude des questions financières ou techniques, mais, d'autre part, elles ont suggéré souvent des idées pratiques qui ont eu pour résultat de faire réaliser des économies considérables dans le fonctionnement pratique des différents services administratifs.

« Au point de vue du courage manifesté pour défendre son opinion et l'opposer à celle de la majorité, quelques femmes ont été égales, sinon supérieures, à leurs collègues masculins. Certaines d'entre elles sont de bons orateurs, et leur intervention dans les débats peut influencer le sort d'une proposition de loi. »

Mme Bertha Burnam-Anderson, conseillère à Gothenbourg (parti libéral), pense qu'il est très significatif de constater que, dans leur contribution au travail de la commune, les femmes conseillères se montrent à la hauteur de la tâche qui leur a été confiée en tant que membres des différents Conseils ou Commissions.

Mme Mathilde Holmgren, conseillère à Malmö (parti socialiste), nous écrit ce qui suit :

« Les femmes conseillères représentant les trois grands partis politiques ont toujours travaillé d'accord en ce qui concerne l'assimilation des travailleuses aux travailleurs, tant au point de vue du *salaires* qu'au point de vue de *l'avancement*. Quand pour la première fois à Malmö une femme fut désignée comme directrice d'une école élémentaire, et que, au moment de la discussion du budget, on proposa pour elle un traitement inférieur à celui de ses collègues masculins, la femme déléguée à la Commission de préparation du budget proposa un amendement en faveur de l'égalité de traite-

ment, et cet amendement reçut finalement l'adhésion du Conseil.

« Par le moyen de résolutions demandant de plus larges subventions pour les orphelinats, les crèches et autres institutions analogues, les conseillères ont essayé d'améliorer *la protection de l'enfance*. Elles ont été unanimes à réclamer *de meilleures conditions d'hygiène*.

« Une proposition tendant à l'ouverture d'une *école professionnelle* du service ménager, école qui servirait en même temps à la formation des maîtresses de maison, est actuellement à l'étude.

« En tant que membres des différents Comités ou Commissions — par exemple de la Commission des finances, des Comités de l'assistance publique et des hôpitaux, etc. — les conseillères cherchent à travailler pour le bien de la société. »

NORVÈGE

Situation des femmes. Dans la commune, le principe « à travail égal, salaire égal » est adopté. Les postes supérieurs sont généralement occupés par des hommes. Dans les écoles communales de la capitale, par exemple, il y a 20 postes de directeurs-adjoints, dont 2 seulement sont occupés par des femmes.

Tout poste de confiance est accessible aux femmes. Ainsi, dès 1910, on trouve des femmes dans la police; elles s'occupent surtout des délits de mœurs, mais vont aussi parfois en patrouille.

Les femmes sont employées à l'assistance publique, dans des postes supérieurs ou inférieurs, ou comme inspectrices de logements, d'asiles, de crèches, etc.

Réformes sociales. En 1919, la ville de Christiania institua le système des pensions aux mères, par lequel toute femme veuve, divorcée, séparée, abandonnée, et toute mère non mariée ayant des enfants mineurs, a droit à une pension, si elle a habité pendant quinze ans dans la commune et ne gagne pas davantage qu'une somme fixée. Une femme a été engagée comme inspectrice du service de pensions aux mères.

Ecoles ménagères. Durant ces dernières années, les femmes ont porté beaucoup d'intérêt aux questions ménagères. Des cours ménagers sont donnés dans les écoles supérieures de jeunes filles et dans les écoles communales de la plupart des villes et à la campagne. Elles doivent mettre la jeune fille à même de gagner sa vie comme ménagère.

DANEMARK

Aux élections de 1909, 127 femmes et 9770 hommes furent élus. Le nombre des femmes conseillères municipales n'a pas augmenté au cours des années, puisque, en 1921, il y a eu seulement 98 conseillères municipales pour 10.290 conseillers. Il n'y a pas de doute que la faute en est aux femmes elles-mêmes qui, surtout en province, reculent devant le travail et les responsabilités.

VARIÉTÉ

Le Président Masaryk et le féminisme

M. T. G. Masaryk, dont les quotidiens politiques écrivent fréquemment le nom désormais célèbre, n'est pas seulement l'éminent homme d'Etat que l'on connaît et qui, après avoir inlassablement travaillé à l'œuvre de délivrance de son peuple est devenu Président de la République tchécoslovaque. Il est aussi un philosophe de grande envergure, dont l'esprit puissant ne néglige aucun domaine de la pensée humaine. Longtemps avant qu'il ne commençât sa carrière politique, le professeur Masaryk était connu et apprécié dans son pays et dans les milieux philosophiques. Son œuvre est grande; elle a porté des fruits, car la génération actuellement au pouvoir en Tchécoslovaquie, élevée par lui, ne fait que réaliser pour le plus grand bien de la nation tchécoslovaque, les idées du maître. Les questions féminines occupent tout particulièrement l'esprit de Masaryk, dont le sens aigu de la justice n'admet pas l'injurieuse infériorité dans laquelle la femme est tenue par l'égoïsme masculin. Masaryk professe hautement l'idée de l'égalité entre l'homme et la femme; à son avis, cette égalité doit être telle

que la « question féminine » disparaisse et que désormais elle n'existe pas davantage que la question masculine. Masaryk veut voir une famille régénérée dont disparaisse la supériorité, disons la tyrannie, de l'homme sur la femme et les enfants. C'est dans cette famille où les droits se partagent entre l'homme et la femme et où règne une morale renouvelée que Masaryk voit la première garantie de prospérité de la nation.

Pour familiariser nos lectrices avec les idées de Masaryk, nous publions ci-dessous quelques pensées relatives à la question de la femme et de la famille, extraites d'une brochure qui vient de paraître à Prague, par les soins de la maison d'édition Orbis, recueil qui assemble une centaine de pensées tirées de l'œuvre de Masaryk.

H.-J. BOLLE.

La société moderne a besoin d'un mariage et d'un amour supérieurs. Il faut accorder à la femme plus d'estime, plus de prix. L'opinion qui veut que la femme n'existe que pour l'homme, qui veut que sa mission soit de briller, de rayonner, de rendre l'homme heureux, qui ne veut voir en elle qu'une simple œuvre d'art, un jouet supérieur destiné à l'homme, cette opinion, il faut enfin nous en défaire. La femme possède le même droit que l'homme à l'indépendance, elle n'existe pas plus pour l'homme que l'homme n'existe pour la femme.

Les femmes conseillères municipales se sont efforcées de procurer à la femme le libre accès à tous les emplois et charges de la commune, ainsi que l'égalité de salaire pour l'égalité de travail. Ceci est d'un intérêt tout spécial pour les institutrices communales. C'est une femme qui est vice-directeur de l'enseignement primaire.

Les conseillères municipales ont pris, en outre, l'initiative de la modification du règlement sur le travail industriel des enfants et des jeunes gens, et ont obtenu pour eux une protection plus efficace; elles ont aussi réussi à introduire l'enseignement de l'économie ménagère dans les écoles et ont eu leur mot à dire, comme membres de Commissions, dans toutes les affaires de leurs partis.

Les femmes sont souvent nommées membres et rapporteurs de Commissions; c'est une femme qui depuis plusieurs années est rapporteur de son parti dans la Commission du budget.

Comment arriver aux 1588 abonnés?..

Belles étrennes pour le MOUVEMENT, puisque nous enregistrons, depuis notre dernier état de situation

24 nouveaux abonnés

ce qui prouve que nos efforts ont porté leurs fruits.

Malheureusement, nous avons reçu d'autre part à ce jour

24 avis de non renouvellement

ce qui fait singulièrement baisser la cote de notre avance!!

Par conséquent, nous n'augmentons pas notre effectif, nous le modifions seulement. Mais qui n'avance pas recule. C'est pourquoi il nous faut avancer. Et c'est pourquoi nous espérons que les uns nous resteront fidèles, alors que les autres viendront en nombre grossir nos rangs.

C'est là notre vœu pour 1924.

LE MOUVEMENT FÉMINISTE

Pour l'an qui commence...

Le Mouvement Féministe publiera en 1924, entre beaucoup d'autres, les articles suivants:

L'idée marche... ou *La quinzaine féministe*, chronique bi-mensuelle du mouvement féministe et suffragiste à travers le monde, par E. Gd (avec autant que possible des portraits de féministes de marque ou autres illustrations d'actualité).

La primauté de l'homme sur la femme et les enfants dans la famille doit prendre fin. Le mouvement féministe est une conséquence de l'esprit démocratique; la femme veut avoir des droits égaux, la femme et l'homme formant une unité intime, et on ne saurait parler d'une question féminine pas plus qu'on ne saurait parler d'une question masculine.

* * *

La question féminine n'est pas la question de la femme seulement, mais aussi celle de l'homme, des enfants, bref celle de la civilisation et de l'humanité.

* * *

Rappelez-vous comment la sympathique Marianne du roman de Tourguéniev *Terre Vierge* veut sacrifier sa vie pour la Russie. Elle est dans l'attente continuelle de l'occasion, du moment où le peuple dira: *voici le moment; tends le cou*. Or, ce moment n'est pas venu, bien qu'elle l'attende sans cesse. Mais il est venu un homme pratique, Tolomine, directeur d'usine, qui lui dit de quoi il s'agissait vraiment: « *La Russie n'attend pas le sacrifice d'une vie; quant à toi, va peigner ce gamin crasseux, nettoyer ce vase malpropre, etc...* c'est de cela qu'on a besoin. »

* * *

Une simple ouvrière ou femme de métier (comme du reste aussi une femme de professeur ou d'employé), qui avec ses maigres ressources fait marcher la maison et de plus élève

Les femmes et la chose publique:

I. *Chroniques parlementaires fédérales* (par M^{me} A. Leuch-Reineck), et toutes les fois que des sujets d'intérêt féminin y seront touchés, des comptes-rendus du même ordre des débats parlementaires aux Grands Conseils de Genève, Neuchâtel et Vaud.

II. *Femmes électrices, comment voteriez-vous dimanche?*... études des principales questions soumises aux votations populaires en Suisse.

III. *Notes, documents et études* sur les sujets intéressant nationalement ou internationalement l'opinion publique.

Les femmes et la Société des Nations, chronique de tous les faits intéressant les femmes en corrélation avec la Société des Nations.

Lettres de l'étranger: France, Autriche, Italie, Hollande, Grande-Bretagne, Etats-Unis, etc., etc.

Pour et Contre... discussion sur le suffrage féminin, d'après une publication récente, par M^{lle} Emma Porret.

Les femmes et les partis politiques, par M^{lle} Georgine Gerhard.

L'homme dans l'Etat féminin et la femme dans l'Etat masculin, étude sociologique par M^{me} Debrit-Vogel, Dr ès lettres.

Notions et leçons de droit civil (tutelles, droits de la femme sur ses enfants, etc.), par M^{me} Nelly Schreiber-Favre, avocate; *notions de droit pénal*, par diverses collaboratrices.

Les femmes et les livres, chronique des œuvres littéraires féminines par M^{lle} Jacqueline de La Harpe, Dr ès lettres.

Figures féminines et problèmes féminins dans la littérature suisse contemporaine, par M^{lle} Hélène Stucki.

Biographies féminines et portraits de femmes suisses et étrangères (Dr Anna Shaw, M^{me} Pestalozzi, Mrs. Fawcett, etc., etc.), par M^{me} Vuillimienet-Challandès.

Les nouveaux mots féminins, ou l'influence du féminisme sur la grammaire, par M^{lle} Emma Porret.

Les femmes inventeurs, par J. Gueybaud.

Carrières féminines, d'après les documents et les enquêtes de l'Office suisse des professions féminines.

L'éducation des femmes en matière domestique.

Variétés littéraires, historiques, artistiques, en connexion avec le mouvement féministe.

L'activité féminine dans le mouvement philanthropique, croquis et documents.

Des nouvelles du mouvement ouvrier féminin.

Des comptes-rendus des principaux Congrès nationaux et internationaux d'intérêt féminin.

La bibliographie des principaux ouvrages ayant trait aux questions sociales et féministes.

convenablement cinq enfants, pense beaucoup plus fortement qu'une personne ayant vingt ans d'études et une meule de diplômes.

* * *

J'aboutis donc à cette opinion légitime qu'il y a égalité complète entre l'homme et la femme. Je donnerais volontiers à cette opinion le nom de démocratisation sexuelle par opposition à l'aristocratisation sexuelle, qui se manifeste jusqu'à présent dans les anciennes façons de penser religieuses, sociales et politiques.

* * *

Dans la question dite féminine, il ne s'agit pas seulement, il ne s'est jamais agi seulement de la femme, mais en même temps et au même degré de l'homme. La question féminine — est la question masculine, la question masculine — est la question féminine.

Notre Bibliothèque

Annuaire des Femmes suisses, 1923. Un volume de 223 pages, avec deux portraits. Bâle, Basler Druck- und Verlagsanstalt. Prix: 5 fr.

Sous sa robe coquette et originale, rouge et gaie cette fois, le voici revenu sur notre table cet *Annuaire* que, depuis bien des années, toutes les féministes, toutes les femmes préoccupées de problèmes sociaux, ont appris à estimer comme un indispensable compagnon de travail. Et cette année encore, il soutiendra sa réputation: car où trouver groupés en si peu de pages, dans un format si